

1. La banque d’ovules, c’est nouveau?

Bien que les banques de sperme existent depuis de nombreuses années, ce n’est que récemment qu’on trouve des banques d’ovules. Comme les ovules sont plus fragiles que les spermatozoïdes, il a fallu plus de temps pour obtenir des résultats de fertilisation acceptables à partir d’ovules décongelés. Durant la dernière décennie, les avancées dans les techniques de congélation ont contribué à l’amélioration de ces résultats et à la création de banques d’ovules pour venir en aide aux couples qui ont besoin d’un don d’ovules.

Le Centre de la reproduction du CUSM offre maintenant à ses patients la possibilité d’avoir recours à des banques d’ovules américaines par le biais d’un distributeur canadien. Avec ce service, les couples n’ont plus à chercher ou à attendre pour une donneuse.

2. Par où commencer?

Si votre médecin a recommandé un traitement avec don d’ovules, référez-vous au *Guide d’information à l’intention des receveuses d’ovules* et la feuille intitulée *Investigations pour la receveuse d’ovules et son partenaire*.

Si vous ne parvenez pas à trouver une donneuse et souhaitez utiliser les services d’une banque d’ovules, vous devez composer le 514-843-1650 afin de prendre rendez-vous pour une séance de counseling avec notre psychologue spécialisée en santé de la reproduction.

3. Les coûts liés au traitement avec don d’ovules sont-ils couverts par le Régime d’assurance du Québec (RAMQ)?

Les frais liés à l’obtention d’ovules en provenance d’une banque et le traitement de FIV avec don d’ovules congelés ne sont pas couverts par la RAMQ. Pour connaître le prix courant d’un transfert d’embryons avec ovules congelés, référez-vous à notre tarification en ligne : cusc.ca/reproductivecentre. Veuillez noter que le prix du traitement ne comprend pas les frais à déboursier à la banque d’ovules.

En fait, la banque d’ovules est un service indépendant qui établit ses propres prix et les frais reliés à l’obtention d’ovules doivent être payés directement à *CAN-AM*

4. Où puis-je commander des ovules congelés?

Le CUSM s’est associé exclusivement à *CAN-AM Cryoservices*, un distributeur reconnu par Santé Canada pour le lancement de son programme de banque d’ovules. *CAN-AM Cryoservices* est un distributeur canadien qui fait affaire avec deux banques américaines : *Fairfax et NWCryo*.

CAN-AM Cryoservices

Banque de sperme et d’ovules

Tél. : 1-888-245-3471 Montréal : 514-439-5907

info@canamcryo.com www.canamcryo.com

5. Combien coûte le service offert par la banque d’ovules?

Pour connaître le prix associé à l’obtention d’un don d’ovules congelés, nous vous invitons à consulter le guide tarifaire sur le site de *CAN-AM Cryoservices*.

6. Qui doit passer la commande d’ovules?

 Les patients sont responsables de tous les aspects inhérents au processus d’obtention d’ovules, incluant la sélection, la commande, et l’achat. Le transport est pris en charge par *CAN-AM* et les frais de transport doivent être payés à eux.

Pour plus d’informations sur le processus de commandes, visitez le site internet de *CAN-AM*.

Bien que la commande puisse se faire facilement en ligne sur leur site internet, *CAN-AM Cryoservices* offre des consultations téléphoniques et en personne à Montréal, en français et en anglais, pour faciliter la sélection d’une donneuse. Si vous êtes intéressé par ce service, vous devez les contacter pour prendre rendez-vous.

7. Quelles sont mes responsabilités en ce qui concerne la commande?

Les patients sont responsables de choisir eux-mêmes la donneuse en portant une attention spéciale aux critères suivants :

Appartenance ethnique	Groupe sanguin*	Caractéristiques physiques	Type de donneur
- Asiatique	- À, B, AB, O	- Taille	- Anonyme
- Blanc	- Facteur Rh	- Poids	- Identité ouverte
- Noir		- Couleur des cheveux	
		- Couleur des yeux	

⇒ Vous pouvez demander votre groupe sanguin à l’infirmière ou le médecin.

8. Quelle est la différence entre une donneuse connue et une donneuse anonyme?

La *donneuse connue* (identité ouverte) : Cette personne a signé un consentement qui autorise le dévoilement de son identité à l’enfant lorsqu’il atteint l’âge de majorité, s’il le désire.

Seul l’enfant peut accéder à l’information en s’inscrivant à la banque. L’identité du client qui a recours au don d’ovules, et de la progéniture qui en résulte, ne sont jamais révélés à la donneuse.

La *donneuse anonyme* : cette personne exige que son nom ne soit pas révélé à l’enfant à naître. L’identité est protégée par la banque, et aucun accès aux données n’est autorisé.

9. À quel moment dois-je passer ma commande?

Tout d’abord, vous devez effectuer tous les tests requis, consulter notre psychologue spécialisée en santé de la reproduction et avoir reçu une ordonnance médicale de votre médecin pour le don d’ovules. L’ordonnance vous sera remise lorsque nous aurons reçu et discuté de tous vos résultats

Vous devez passer votre commande 3 semaines avant le début du traitement.

 Un cycle de traitement peut être annulé si les ovules n’arrivent pas à temps.

10. Est-ce que la Centre va m’appeler pour confirmer la réception de mes ovules?

Non, vous devez contacter le laboratoire d’embryologie en composant le 514 843-1650, poste 36825, une semaine avant la date prévue de votre traitement afin de confirmer la réception des ovules.

11. À quelle adresse doivent-ils livrer la commande d’ovules?

Centre de la reproduction du CUSM
888, boul. de Maisonneuve Est
Suite 200
Montréal, QC H2L 4S8

12. Y a-t-il des frais d’entreposage?

Oui, vous devrez payer des frais d’entreposage après un an si vous n’avez toujours pas utilisé les ovules congelés.

13. Responsabilités et assurances

Le Centre de la reproduction du CUSM n’est aucunement responsable de la qualité ou des caractéristiques des ovules. Il y a toujours la possibilité que certains ou la totalité des ovules ne survivront pas la décongélation, ne se fertiliseront pas, ou ne se rendront pas au stade embryonnaire.

Rapporter votre grossesse ou la naissance de votre enfant

Chaque banque tient son propre registre des naissances ou des grossesses afin de suivre et limiter le nombre d’enfants conçus à partir d’une même donneuse. De plus, cela permet de vous contacter plus facilement dans le cas d’une mise à jour importante au dossier médical de la donneuse. Assurez-vous de communiquer avec la banque pour signaler une grossesse ou une naissance.